

Absentéisme scolaire, c'est pire en Flandre

Les résultats de l'enseignement néerlandophone sont très souvent mis en exergue. Que l'on pense aux résultats des enquêtes Pisa où les jeunes flamands obtiennent régulièrement (pour ne pas écrire : toujours) de meilleurs résultats que les petits francophones.

Cela ne signifie pas que tout soit miel et eau de rose pour la ministre flamande de l'Enseignement, Hilde Crevits (CD&V). L'absentéisme scolaire, par exemple, voilà un dossier dont les dernières statistiques ne lui plairont pas du tout. Au cours de l'année scolaire 2016/2017, plus de 35.000 élèves de l'enseignement secondaire flamand ont vu un dossier ouvert à leur nom pour absentéisme,

d'après « De Morgen ». Ils étaient 25.794 en 2014, soit une augmentation de 36 % en quatre ans.

Si l'on compare cette donnée avec le nombre d'enfants fréquentant les écoles néerlandophones, le ratio est de 7 %... Il est même plus élevé qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles où le problème de l'absentéisme est pourtant un véritable fléau également. L'an dernier, un peu plus de 19.000 dossiers ont été ouverts en Communauté française, ce qui mène à un ratio de 6,26 %... La différence n'est pas aussi nette qu'il y paraît car il y a, bien sûr, nettement moins d'enfants francophones que néerlandophones à être scola-

risés en Belgique.

PLUS LARGES, EN FLANDRE

Et en quatre ans, quelle est l'augmentation de l'absentéisme dans les écoles francophones ? Impossible à dire, puisqu'il y a deux ans, on a décidé de ne plus tolérer d'absence injustifiée au-delà du dixième demi-jour dans le secondaire (c'était 21 auparavant). La seule vraie comparaison possible, entre les deux dernières années, montrait une aggravation du phénomène à hauteur de 11 %.

Il est néanmoins important de noter que, dans l'enseignement néerlandophone, on compte « un peu plus large » : l'absentéisme y est

déclaré après 15 demi-jours d'absence cumulée. Si les normes étaient identiques à celles du sud du pays, le phénomène serait encore bien plus marqué au nord.

Si l'on se penche sur l'absentéisme en primaire, la Flandre annonce 7.700 dossiers, une forte hausse là aussi par rapport à 2013-2014... Mais c'est deux fois moins de dossiers que ce que l'on a enregistré l'an dernier en Wallonie (avec ici aussi une différence de comptage : 15 demi-jours d'absence injustifiée en Flandre, seulement 9 dans les écoles francophones). Ici, le ratio (par rapport à la population scolaire) est de 1,6 % au nord du pays et 4,8 % au sud. ●

DIDIER SWYSEN